

VIVANTE FRATERNITÉ

Thème : « Accompagner, discerner et intégrer la fragilité »

En ce mois de mai 2017, pour nos rencontres fraternelles nous vous proposons des extraits du travail de la Commission Famille, du CIOFS, ayant comme thème pour 2017 « Prendre soin de la fragilité humaine : miséricorde et discernement ». La Commission a utilisé l'Exhortation papale *Amoris Laetitia* pour sa réflexion sur la situation actuelle de nos familles.

Rappel : Aux rencontres mensuelles, la fraternité devrait pouvoir disposer d'une Bible, d'au moins une copie des Constitutions générales, d'un exemplaire du Catéchisme de l'Église catholique et d'au moins un Prions en Église. De plus, chaque membre devrait avoir en mains sa propre copie de la Règle.

Bonne préparation - Bonne rencontre

RENCONTRE MENSUELLE DE MAI 2017

Prière d'ouverture ou chant (Selon le Rituel ou un chant au choix de la fraternité)

Réflexion biblique en réponse à l'article 4 de notre Règle:

Comme l'article 4 de notre Règle propose *aux Franciscains séculiers de s'appliquer à une lecture fréquente de l'Évangile, passant de l'Évangile à la vie et de la vie à l'Évangile*, débiter par un partage d'Évangile, soit sur l'Évangile du jour, ou sur celui du dimanche.

Ensuite, partager ses réflexions à l'aide, si désiré, d'une ou des questions suivantes :

1. Que nous enseigne cet évangile?
2. À qui s'adresse-t-il?
3. Comment nous rejoint-il personnellement?
4. En est-il un d'espérance? D'un autre message? Pourquoi et comment?

Lecture : (choisir une personne qui lit posément)

Présentation de la proposition de travail

La Commission a pensé à une dynamique de travail constituée de trois parties :

1. De questions pour le partage... (Voir)
2. D'un matériel pour la réflexion... (Juger) Éclaire-nous...
3. D'une prise d'engagement ... (Agir)

Les personnes âgées Article 191 de l'Exhortation)

« Ne me rejette pas au temps de ma vieillesse, quand décline ma vigueur, ne m'abandonne pas » (Ps 71, 9). C'est le cri de la personne âgée, qui craint l'oubli et le mépris. Ainsi, tout comme Dieu nous invite à être ses instruments pour écouter la supplication des pauvres, de la même manière, il s'attend à ce que nous écoutions le cri des personnes âgées. Cela interpelle les familles et les communautés, car « l'Église ne peut pas et ne veut pas se conformer à une mentalité d'intolérance, et encore moins d'indifférence et de mépris à l'égard de la vieillesse. Nous devons réveiller le sentiment collectif de gratitude, d'appréciation, d'hospitalité, qui ait

pour effet que la personne âgée se sente une partie vivante de sa communauté. Les personnes âgées sont des hommes et des femmes, des pères et des mères qui sont passés avant nous sur notre même route, dans notre même maison, dans notre bataille quotidienne pour une vie digne ». Par conséquent, « comme je voudrais une Église qui défie la culture du rebut par la joie débordante d'une nouvelle étreinte entre les jeunes et les personnes âgées ! »

Réflexion, puis prendre ensuite le temps requis pour bien partager.

Quelles sont les situations des personnes âgées de votre milieu de vie?

En donner des exemples concrets.

Quelle est notre part de responsabilité face aux abus que d'entre elles vivent?

Comment peuvent-elles être améliorées?

L'attention portée aux personnes âgées ... (Article 292 de l'Exhortation)

Saint Jean-Paul II nous a invités à prêter attention à la place de la personne âgée dans la famille, car il y a des cultures qui « à la suite d'un développement industriel et urbain désordonné, ont conduit et continuent à conduire les personnes âgées à des formes inacceptables de marginalité ». Les personnes âgées aident à percevoir « la continuité des générations », avec « le charisme de servir de pont ». Bien des fois, ce sont les grands-parents qui assurent la transmission des grandes valeurs à leurs petits-enfants, et « beaucoup peuvent constater que c'est précisément à leurs grands-parents qu'ils doivent leur initiation à la vie chrétienne ». Leurs paroles, leurs caresses ou leur seule présence aident les enfants à reconnaître que l'histoire ne commence pas avec eux, qu'ils sont les héritiers d'un long chemin et qu'il est nécessaire de respecter l'arrière-plan qui nous précède. Ceux qui rompent les liens avec l'histoire auront des difficultés à construire des relations stables et à reconnaître qu'ils ne sont pas les maîtres de la réalité.

Donc, « l'attention à l'égard des personnes âgées fait la différence d'une civilisation. **Porte-t-on de l'attention aux personnes âgées dans une civilisation ? Y a-t-il de la place pour la personne âgée ?** Cette civilisation ira de l'avant si elle sait respecter la sagesse [...] des personnes âgées ».

Partage:

Répondre aux questions présentées (caractères gras) à la fin de ce paragraphe.

Prendre le temps nécessaire pour partager nos réponses.

L'absence de mémoire historique ... (Article 193 de l'Exhortation)

L'absence de mémoire historique est un sérieux défaut de notre société. Il s'agit de la mentalité immature du « c'est du passé ». Connaître et pouvoir prendre position face aux événements passés est l'unique possibilité de construire un avenir qui ait un sens. On ne peut éduquer sans mémoire: « Rappelez-vous ces premiers jours » (Hb 10, 32). Les récits des personnes âgées font beaucoup de bien aux enfants et aux jeunes, car ils les relient à l'histoire vécue aussi bien de la famille que du quartier et du pays. Une famille qui ne respecte pas et ne s'occupe pas des grands-parents, qui sont sa mémoire vivante, est une famille désintégréée ; mais une famille qui se souvient est une famille qui a de l'avenir. Par conséquent, « une civilisation où il n'y a pas de place pour les personnes âgées, ou qui les met au rebut parce qu'elles créent des problèmes, est une société qui porte en elle le virus de la mort », car elle « arrache ses propres racines ». Le phénomène des orphelins contemporains, en termes de discontinuité, de déracinement et

d'effondrement des certitudes qui donnent forme à la vie, nous place devant le défi de faire de nos familles un lieu où les enfants peuvent s'enraciner dans le sol d'une histoire collective.

Réflexion:

Êtes-vous d'accord avec ce qui est présenté dans ce paragraphe?
Prendre le temps de partager vos idées sur le contenu.

La logique de la miséricorde ... (Articles 311 et 312 de l'Exhortation)

L'enseignement de la théologie morale ne devrait pas cesser d'intégrer ces considérations, parce que s'il est vrai qu'il faut préserver l'intégralité de l'enseignement moral de l'Église, on doit toujours mettre un soin particulier à souligner et encourager les valeurs plus hautes et centrales de l'Évangile, surtout la primauté de la charité comme réponse à l'initiative gratuite de l'amour de Dieu. Parfois, il nous coûte beaucoup de faire place à l'amour inconditionnel de Dieu dans la pastorale. Nous posons tant de conditions à la miséricorde que nous la vidons de son sens concret et de signification réelle, et c'est la pire façon de liquéfier l'Évangile. Sans doute, par exemple, la miséricorde n'exclut pas la justice et la vérité, mais avant tout, nous devons dire que la miséricorde est la plénitude de la justice et la manifestation la plus lumineuse de la vérité de Dieu. C'est pourquoi, il convient toujours de considérer que « toutes les notions théologiques qui, en définitive, remettent en question la toute-puissance de Dieu, et en particulier sa miséricorde, sont inadéquates ».

Cela nous offre un cadre et un climat qui nous empêchent de développer une morale bureaucratique froide en parlant des thèmes les plus délicats, et nous situe plutôt dans le contexte d'un discernement pastoral empreint d'amour miséricordieux, qui tend toujours à comprendre, à pardonner, à accompagner, à attendre, et surtout à intégrer. C'est la logique qui doit prédominer dans l'Église, pour « faire l'expérience d'ouvrir le cœur à ceux qui vivent dans les périphéries existentielles les plus différentes ». J'invite les fidèles qui vivent des situations compliquées, à s'approcher avec confiance de leurs pasteurs ou d'autres laïcs qui vivent dans le dévouement au Seigneur pour s'entretenir avec eux. Ils ne trouveront pas toujours en eux la confirmation de leurs propres idées ou désirs, mais sûrement, ils recevront une lumière qui leur permettra de mieux saisir ce qui leur arrive et pourront découvrir un chemin de maturation personnelle. Et j'invite les pasteurs à écouter avec affection et sérénité, avec le désir sincère d'entrer dans le cœur du drame des personnes et de comprendre leur point de vue, pour les aider à mieux vivre et à reconnaître leur place dans l'Église.

Réflexion :

Comment sommes-nous engagés dans cette initiative de l'Église d'aujourd'hui?
Prendre le temps nécessaire pour partager vos réflexions.

Approfondissement de points extraits de la Règle et des Constitutions

Règle 13

En tout homme le Père des cieux voit les traits de son Fils, premier-né d'une multitude de frères; de même les franciscains séculiers accueilleront d'un cœur humble et courtois tout homme comme un don du Seigneur et une image du Christ.

Le sens de la fraternité les disposera à considérer avec joie comme leurs égaux tous les hommes. Surtout les plus petits, pour lesquels ils chercheront à créer des conditions de vie dignes de créatures rachetés par le Christ.

Constitutions générales

Article 18.2

Ils approfondiront les véritables fondements de la fraternité universelle et créeront partout un esprit d'accueil et une atmosphère de fraternité. Ils s'engageront fermement contre toute forme d'exploitation, de discrimination et de marginalisation, et contre toute attitude d'indifférence à l'égard des autres.

Article 18.3

Ils collaboreront avec les mouvements qui promeuvent la fraternité entre les peuples : ils s'engageront à « créer les conditions d'une vie digne » pour tous, et à travailler pour la liberté de tous les peuples.

Réflexion engageante ...

Prenons maintenant le temps de nous pencher sur les questions suivantes :

1. Sommes-nous « juges » de nos frères et sœurs vivant des situations dites irrégulières?
2. Les frères et sœurs vivant de telle « situation irrégulière » se sentent-ils accueillis à part entière?
3. Peuvent-ils participer pleinement à notre Fraternité tant locale que régionale?
4. Quelle contribution concrète pouvons-nous apporter à l'initiative pastorale de notre Église et de notre communauté ?

Objectif –Vie:

Durant le mois de mai, que nos rencontres soient des moments privilégiés d'écoute et de partage envers toute personne en quête de fraternité et de joie ...

Événements et Informations de l'Église et de l'Ordre

Rappeler les rencontres et activités locales et régionales.

Fin de la rencontre : (prière ou chant au choix de la fraternité)

Suggestion : chant à la Vierge Marie, le mois de mai étant le mois qui lui est spécialement dédié.

A la maison

Être frères (*Article 194 de l'Exhortation*)

La relation entre les frères s'approfondit avec le temps, et « le lien de fraternité qui se forme en famille entre les enfants, s'il a lieu dans un climat d'éducation à l'ouverture aux autres, est la grande école de liberté et de paix. En famille, entre frères, on apprend la cohabitation humaine [...]. Peut-être n'en sommes-nous pas toujours conscients, mais c'est précisément la famille qui introduit la fraternité dans le monde ! À partir de cette première expérience de fraternité, nourrie par les liens d'affection et par l'éducation familiale, le style de la fraternité rayonne comme une promesse sur toute la société ».